



FORMATION CCU 2012, TROIS-RIVIÈRES : Le CCU à l'heure du développement durable ?

Texte rédigé par André Verrette, agent d'information pour la Ville de Trois-Rivières. Révision: Pierre Dauphinais et Julien Pellerin.

DÉVELOPPEMENT DURABLE : LES VILLES N'ONT PLUS D'EXCUSES ET LES CCU ONT UN RÔLE MAJEUR À JOUER

« Les villes ont tous les pouvoirs pour agir »: cette déclaration de Me Jean-François Girard, qui coiffait un article du quotidien régional de la Mauricie-Centre-du-Québec publié la veille de l'ouverture des journées de formation que l'Association québécoise d'urbanisme a tenu les 1er et 2 juin derniers à Trois-Rivières, a définitivement « planté le décor » de cette rencontre printanière. Non seulement les quelque 125 personnes qui ont participé à l'événement en sont ressorties avec une définition bien plus claire du développement durable, mais aussi et surtout, ont réalisé que les municipalités possèdent tous les outils nécessaires. Selon un des participants, « en cette première moitié du XXI^e siècle, le développement durable se veut définitivement l'approche la mieux adaptée pour répondre aux impératifs nouveaux du développement économique. Quant aux villes, elles se doivent d'en être des acteurs majeurs. À elles d'affirmer clairement leur volonté et de le concrétiser ».

D'ailleurs, avec la visite guidée des installations de GLV Fabrication et la présentation de M. Martin Magny, directeur, Qualité et développement durable, les participants qui se sont inscrits le vendredi ont été à même de constater visuellement ce qu'est une volonté claire et une approche concrète de développement économique respectueux de l'environnement.

VISITE DE GLV FABRICATION ET DU MUSÉE BORÉALIS

Avec tout l'enthousiasme et la verve qui le caractérisent, c'est en compagnie de Mme Chantal Rochette,



directrice développement des affaires, et de Guy Beaudet, représentant syndical, que M. Martin Magny a chaleureusement accueilli ses visiteurs et leur a fait bénéficier pleinement de la « tournée du directeur ». Chez GLV, le développement durable est synonyme d'équipe. « Chez nous, le développement durable, c'est l'affaire de tous et, grâce à l'implication de chaque employé, le processus se bonifie de façon constante. »

Profitant d'un soleil radieux, le groupe s'est payé une randonnée pédestre d'une quinzaine de minutes le long de la rivière Saint-Maurice, ce qui lui a permis de bien saisir tout le potentiel extraordinaire qu'est le site de Trois-Rivières sur le Saint-Laurent et d'atteindre le musée Boréalيس.

Fidèle à sa réputation d'hôtesse parfaite, la directrice, Mme Valérie Bourgeois, a invité tout notre monde à une visite du musée, pour ensuite les recevoir sur la

terrasse de l'établissement située au confluent de la rivière Saint-Maurice et du fleuve Saint-Laurent. Les invités ont alors pleinement goûté le panorama.

Après un après-midi des plus réussis, tous sont retournés au centre-ville pour profiter pleinement de l'hospitalité des Trifluviens.

DÉFINIR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

La seconde journée a débuté avec la partie protocolaire qui s'est aussi avérée très conviviale. Monsieur Michel Veillette, conseiller municipal de la Ville de Trois-Rivières et représentant du maire Yves Lévesque, a souhaité la bienvenue à tous. Après un déjeuner fort copieux, le président du comité organisateur de l'événement, M. Marc-André Godin, a présenté le président de l'association, M. Pierre Dauphinais, pour son mot de bienvenue.





FORMATION CCU 2012, TROIS-RIVIÈRES : Le CCU à l'heure du développement durable ? (suite)

D'ailleurs, sans doute question de s'assurer d'un parcours sans faille pour la suite, c'est accompagné de M. Dominic Thibeault, coordonnateur du développement durable à la Ville de Trois-Rivières, que M. Godin a veillé à ce que tous partagent la même définition de ce qu'est le développement durable. Les participants ont ensuite été invités à coucher sur papier leur définition du développement durable. Celles-ci ont été compilées et feront l'objet d'un texte sur le site Web de notre association accompagné d'autres présentations de l'événement.

BENOÎT LIMOGES : ENTREPRISES, BIODIVERSITÉ ET SERVICES ÉCOLOGIQUES

Ce fut ensuite au tour de M. Benoît Limoges, directeur biodiversité et gestion écosystémique chez SNC-Lavalin Environnement, d'entretenir l'auditoire sur l'état actuel de la biodiversité à l'échelle de la planète, sur les remèdes à administrer et l'approche développée par des gestionnaires avisés.

Après un portrait plutôt sombre, ce diplômé de l'Université de Montréal nous a instruits sur les fonctions écologiques qui font interagir les éléments de l'écosystème avec l'humain pour ainsi se présenter comme des services écologiques. Ayant démontré l'interdépendance des entreprises à la biodiversité et aux services écologiques que celle-ci nous rend, M. Limoges nous apporte un nouvel éclairage relativement à la relation que sont condamnées à entretenir ces deux entités.

KIM CORNELISSEN : CCU COMME VECTEUR D'ACCESSIBILITÉ POUR LE CITOYEN

Mme Kim Cornelissen nous a ensuite démontré que le succès d'une démarche de développement durable au niveau local doit reposer sur l'accessibilité des citoyens à leur nature. À ce chapitre, le comité consultatif d'urbanisme a un beau défi à relever et peut jouer un rôle de premier plan dans la conscientisation des élus municipaux et l'implication des citoyens.

Pour cette dernière, le comité consultatif d'urbanisme doit donc se poser comme « *un comité en appui au conseil municipal* ». Ainsi, l'élaboration d'une politique d'urbanisme, de projets additionnels de normes de zonage, de lotissement, de construction et de dérogations mineures, d'observations

et les recommandations au Conseil sur l'utilisation la plus rationnelle de la municipalité, ajoutés au travail sur les PIIA, les PAE et les PPU, constituent autant de moyens permettant au comité de jouer pleinement son rôle.

TROIS-RIVIÈRES : UTILISER LES OUTILS DISPONIBLES OU EN CRÉER SI NÉCESSAIRE

Après un lunch des plus savoureux, servi avec un professionnalisme qui honore le personnel de l'établissement où se sont déroulés les deux jours de formation, les participants ont eu droit à une autre présentation en tandem. À la Direction de l'Aménagement, gestion et développement durable du territoire de la ville de Trois-Rivières, l'expression travail d'équipe n'est définitivement pas un concept, c'est un fait.



Accueil de M. Martin Magny, directeur qualité et développement durable chez GLV Fabrication.



FORMATION CCU 2012, TROIS-RIVIÈRES : Le CCU à l'heure du développement durable ? (suite)



a clairement dénoncé que ce mode favorise encore et majoritairement une mauvaise utilisation optimale de l'espace strictement à des fins de développement.

À l'aide d'une série de cas qui ont fait jurisprudence, le conférencier s'est livré à une démonstration des pouvoirs et compétences des municipalités en matière de développement durable. Pour celui-ci, aucun doute possible; l'aménagement du territoire c'est définitivement « la clé d'un développement harmonieux ».

Toujours selon Me Girard, rien ne peut justifier l'inaction des municipalités en matière de développement durable. En tant que palier décisionnel le plus près du citoyen, cette entité gouvernementale possède tous les pouvoirs pour agir, d'autant plus que cette proximité avec le citoyen lui assure une meilleure connaissance des besoins à combler et des solutions à apporter.

M. Dominic Thibeault, coordonnateur du développement durable, est remonté sur scène, mais cette fois en compagnie de Paul Corriveau, coordonnateur schéma et plan du Service de l'aménagement. Leur présentation, « *La stratégie d'intégration des milieux naturels au développement urbain* » a été une illustration concrète de ce que peut réaliser une ville en matière de développement durable.

Trois-Rivières a aussi innové en créant la Fondation Trois-Rivières pour un développement durable. La Fondation agit comme un organisme de conservation qui supporte les efforts de la ville au niveau de la conservation du territoire et de l'intégration des pratiques inhérentes au développement durable.

ME JEAN-FRANÇOIS GIRARD : LES MUNICIPALITÉS N'ONT PLUS D'EXCUSES

Après cette présentation, l'arrivée de Me Jean-François Girard, président du conseil d'administration du Centre québécois du droit de l'environnement, était on ne peut plus à propos. Avec sa conférence intitulée « *Si l'environnement avait des droits* », Me Girard a donné quelques exemples de « tout ce qu'il ne faut pas faire » en matière de protection de l'environnement, pour ensuite passer au « comment bien faire » et conclure en soutenant que toutes les municipalités possèdent les outils nécessaires pour agir efficacement en matière de développement durable. Par une démonstration du mode usuel d'aménagement du territoire en 1950, 1975 et aujourd'hui, Me Girard

Somme toute, cette journée de formation organisée par l'AQU fut encore une fois des plus réussies, regroupant des présentateurs dynamiques abordant des facettes diversifiées d'un même thème d'actualité.

Pour consulter
cet article en couleur
Cliquez

